

# CHÈQUE-SPORT : formulaire de demande d'intervention financière

en cas d’inscription à un club sportif affilié à une Fédération sportive belge reconnue.

(formulaire à déposer à la réception de la piscine Calypso durant les heures d'ouverture entre le 15 septembre 2024 et le 15 novembre 2024).

# Conditions d'octroi de l'intervention financière

1. Le bénéficiaire doit être **domicilié à Watermael-Boitsfort**.
2. Le bénéficiaire doit être **né entre 01.01.2006 et le 31.12.2019**
3. L'inscription doit se faire dans un club dont les installations sportives sont installées sur le territoire de la Région bruxelloise.
4. Le club doit être affilié à une fédération sportive belge reconnue par l'ADEPS

L'intervention financière est limitée, par année civile, à 50 € (la cotisation annuelle du club doit être d'un minimum de 100 €) et par bénéficiaire. Après acceptation de la demande d'intervention financière, le paiement se fera dans un délai de 3 mois.

L’ASBL Parc Sportif des Trois Tilleuls octroie un budget de 25 000 € pour cette action de promotion du sport. Les demandes d’intervention seront traitées dans le cadre de cette enveloppe selon l’ordre de priorité suivant :

* 1. Pour une 1ère inscription dans un club (promotion de la pratique sportive) ;
  2. Pour une inscription dans un club de Watermael-Boitsfort ;
  3. Pour une inscription dans un club qui assure une formation de leurs encadrants auprès de l'ADEPS ou d'un organisme agréé par l'ADEPS (incitation à la formation des encadrants) ;
  4. Pour une demande d'intervention émanant du public féminin (promotion de la mixité dans le sport).

Adresse mail du parent ou tuteur légal :

N° Mobile du parent ou tuteur légal :

Compte en banque du parent ou tuteur légal : BE

Code postal :

Nom :

Prénom : Rue :

Date de naissance :

N° de registre national (si disponible) :

**COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE** (écrire en majuscule) – personne inscrite au club sportif

Avenue Léopold Wiener 60 – 1170 Bruxelles

 +3226754899 E-mail: [accueil@parcsportif3tilleuls.be](mailto:accueil@parcsportif3tilleuls.be)

site internet : [www.calypso2000.be](http://www.calypso2000.be/) N° entreprise : 0410 474 306



**Signature du parent ou tuteur légal** (en signant, je marque mon accord pour l’utilisation des données renseignées dans le cadre unique de l’attribution du chèque-sport)

**À COMPLÉTER PAR LE CLUB SPORTIF** affilié à une fédération sportive belge reconnue.

La direction du club sportif : …………………………………………………………………………………………….

Affilié à la fédération sportive : ………………………………………………………………………………………..

Certifie que la personne bénéficiaire, dont les coordonnées reprises ci-dessus, est domiciliée à Watermael-Boitsfort et est affiliée du …………………………. au ………………………

Cochez la case s'il s'agit d'une première inscription dans le club Sport pratiqué : …………………………………………………………………….

**Montant de la cotisation annuelle dans le club**

La somme de …………………………… a été perçue le ……………………………………

## Cachet du Club sportif (obligatoire) Date : …………………………………

**Nom et signature du responsable du club**

**Seul un formulaire entièrement complété sera recevable, n'oubliez pas de vérifier.**

*Règlement Général de Protection des Données :*

*Les données collectées sont traitées en interne et serviront uniquement à l’attribution des chèques-sports. Les données seront conservées durant une année.*

***Date de réception de la demande :***

Avenue Léopold Wiener 60 – 1170 Bruxelles

 +3226754899 E-mail: [accueil@parcsportif3tilleuls.be](mailto:accueil@parcsportif3tilleuls.be)

site internet : [www.calypso2000.be](http://www.calypso2000.be/) N° entreprise : 0410 474 306